



EN397

Casques de chantier

Présentation :

La norme EN397 précise les exigences physiques et de performance, les méthodes d'essai et les exigences de marquage des casques de protection pour l'industrie. Les exigences obligatoires s'appliquent aux casques de protection d'usage courant utilisés dans l'industrie. Des exigences supplémentaires facultatives ne sont applicables que lorsqu'elles sont spécifiquement revendiquées par le fabricant du casque

Chaque casque doit porter un marquage moulé ou imprimé donnant les indications suivantes :

- a) le numéro de la présente norme européenne,
- b) le nom ou le repère d'identification du fabricant,
- c) l'année et le trimestre de fabrication,
- d) le type de casque,
- e) la taille ou la plage de taille.

Des indications complémentaires, telles que instructions ou recommandations de réglage, de montage, d'utilisation, de nettoyage, de désinfection, d'entretien, de révision et de stockage, sont spécifiées dans la notice d'utilisation.